

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ ST-ADELPHE**

**ORDRE DU JOUR
SÉANCE ORDINAIRE
1^{er} FÉVRIER 2010 à 20h00**

OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 1 - Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2 - Adoption des minutes (séance ordinaire 11 janvier 2010)
- 3 - Approbation des comptes
- 4 - Lecture de la correspondance et dépôt de cette correspondance aux archives
- 5 - *REPORTÉ Désignation d'un représentant municipal au sein du Comité territorial de développement social de Mékinac en remplacement de Mme Anne Bannister*
- 6- Inscription de l'inspecteur en bâtiment M. Tony Trépanier au congrès de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec
- 7- Position de la municipalité de St-Adelphe sur les conditions d'implantation de résidences dans les secteurs agroforestiers
- 8- Annulation de la résolution 2010-01-15 (Versement à un tiers de la taxe sur les services téléphoniques)
- 9- Acceptation de l'offre de St-Ubalde concernant le Fonds local (Réfection, Entretien des voies publiques)
- 10- Prêt gratuit des locaux de l'hôtel de ville au Comité organisateur du tournoi de hockey bottines
- 11- Demande de soumissions sur invitation pour l'achat d'un camion neuf (4 X 4) année 2010 ou 2011
- 12- Acceptation de la soumission de Groupe A & A pour l'achat d'un télécopieur
- 13- Prêt gratuit de la salle municipale à la Société d'histoire pour un brunch conférence
- 14- Désignation des représentants pour la signature d'une entente avec le Ministère des Transports, relative au balayage des chaussées sur les ponts
- 15- Félicitations à M. Alain Poiré nommé directeur général à la Caisse populaire de Ste-Thècle-St-Adelphe
- 16- Appui à la présentation d'un projet à Québec en forme, formation et composition du comité provisoire et désignation d'une représentante pour siéger à l'assemblée générale
- 17- Inscription de St-Adelphe au prix « à part entière » de l'office des personnes handicapées du Québec
- 18- *REPORTÉ Résolution pour la mise sur pied d'un comité famille local et mandat des représentants*
- 19- VARIA :
Inscription au Prix du Carrefour action municipale et famille 2010
- 20- Période de questions
- 21- Levée de l'assemblée

Daniel Bacon, directeur général, Sec.-trésorier

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA
PAROISSE DE SAINT-ADELPHE**

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe, tenue le premier jour de février de l'an 2010, à 20h00, à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

À laquelle étaient présents Madame Anne-Marie Denis, Messieurs les conseillers Claude Thiffault, Réal Côté, Roger Drouin, Michel Denis et Louis-Marc Trudel, siégeant sous la présidence de son Honneur le maire Monsieur Paul Labranche.

Cinq contribuables assistent à la rencontre.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE À 20h04.

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Thiffault

Appuyé par monsieur le conseiller Roger Drouin

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accepte l'ordre du jour tel que présenté par Monsieur le Maire.

Adopté

Adoption des minutes de la séance ordinaire tenue le 11 janvier 2010

Il est proposé par monsieur le conseiller Louis-Marc Trudel

Appuyé par madame la conseillère Anne-Marie Denis

Et résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 11 janvier 2010, soit adopté tel que rédigé par Monsieur Daniel Bacon, directeur général, secrétaire-trésorier.

Adopté

Approbation des comptes

| | |
|-------------------------------------|-----------|
| 7718 ANNULÉ | |
| 7719 Daniel Bacon | 16,20 |
| 7720 Financière Banque nationale | 8 463,95 |
| 7721 Société canadienne des Postes | 8,97 |
| 7722 Rogers | 34,82 |
| 7723 Club Gymna Thècle | 50,00 |
| 7724 FADOQ St-Adelphe | 101,25 |
| 7725 Société canadienne des Postes | 197,53 |
| 7726 Telus | 43,41 |
| 7727 Telus | 821,98 |
| 7728 Société canadienne des Postes | 67,05 |
| 7729 Hydro-Québec | 397,74 |
| 7730 Marcel Guimond & Fils | 28 864,71 |
| 7731 Batterie Mauricie | 84,61 |
| 7732 Chantale Bertrand | 20,00 |
| 7733 Biolab | 37,25 |
| 7734 Service Cité propre | 3 385,69 |
| 7735 COOPPLUS | 321,34 |
| 7736 Croix Bleue | 1 179,50 |
| 7737 Del Multi Construction | 3 446,90 |
| 7738 Daniel Durocher inc. | 315,27 |
| 7739 Everest | 11,00 |
| 7740 Fédération québ. municipalités | 23,03 |
| 7741 Fournitures bureau Mékinac | 124,82 |
| 7742 Sylvain Gagnon | 20,00 |
| 7743 Garage Jean-Yves Déry | 418,58 |
| 7744 Nettoyeur Marc Gariépy | 50,00 |
| 7745 J.G. & M. Jacob | 1 934,96 |
| 7746 Martec inc. | 50,79 |
| 7747 Mercerie Gaétan inc. | 1 066,67 |
| 7748 MRC Mékinac | 26 632,24 |
| 7749 Protection Incendie CFS | 116,78 |
| 7750 Régie gestion matières résid. | 166,67 |
| 7751 Jean-Guy Rodrigue | 40,00 |
| 7752 Transport Thibodeau | 102,69 |
| 7753 Ville St-Tite | 1 192,50 |
| 7754 Thérèse Baillargeon | 147,25 |
| 7755 Steve Delisle | 200,00 |
| 7756 Lyne Deshaies | 166,66 |
| 7757 Service Cité propre inc. | 231,39 |
| 7758 D.H. Électronique | 233,61 |
| 7759 COMBEQ | 609,52 |
| 7760 ANNULÉ | |

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Côté

Appuyé par monsieur le conseiller Michel Denis

Et résolu :

Que M. Daniel Bacon, directeur général/secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes approuvés.

Je, Daniel Bacon soussigné directeur général/sec.-trés., certifie sous mon serment d'office qu'il n'y a pas assez d'argent dans le fonds général de la municipalité pour payer les comptes de janvier 2010 ci-dessus approuvés.

La municipalité de St-Adelphe utilisera la marge de crédit prévue à cet effet

Adopté

Lecture de la correspondance

Comité territorial dével. social Mékinac : Tenue d'une réunion le 15 mars 2010

COMBEQ : Tenue du Congrès des inspecteurs en bâtiment et en environnement les 22, 23 et 24 avril 2010

Anne-Marie Denis conseillère : Résolution pour la mise sur pied d'un comité famille local

Min. de la Famille : Attribution d'une subvention de 5 000 \$ pour l'élaboration de la politique familiale dans notre milieu en collaboration avec la M.RC de Mékinac et fascicule sur la démarche à l'élaboration d'une politique familiale

Office personnes handicapées : Documents portant sur le « Prix » à part entière en hommage aux réalisations favorisant la participation sociale des personnes handicapées

Service d'aide aux consommateurs : Coalition de 250 organismes qui dénonce la décision de l'Agence d'efficacité énergétique d'abandonner le programme Éconologis pour les ménages à faibles revenus

Corp. Mun. Charette Guy Diamond : Remerciements pour l'appui des municipalités pour le mandat qui lui a été confié au sein de la Féd. Québécoise des municipalités

Min. Aff. Mun. : Compensation de 6 049 \$ versée à notre municipalité en remboursement de la TVQ pour l'année 2009

C.P.T.A.Q. : Droit de veto de la municipalité et de l'UPA sur les conditions d'implantation de résidences dans les secteurs agroforestiers (4 hectares ou 10 hectares)

Féd. Québ. mun. : Déclaration d'élection de M. Guy Diamond et de M. Christian Fortin dans la région administrative 04 de la FQM

Comité territorial dével. social Mékinac : Demande d'une rencontre avec le conseil municipal

Marc-André Denis : Demande pour le prêt gratuit des salles pour le tournoi de hockey bottine

Groupe A & A : Acceptation de la soumission de Groupe A & A pour l'achat d'un télécopieur

Centre Prévention-suicide : Conférence gratuite sur les personnes endeuillées par le suicide le 1^{er} février au Centre d'action bénévole de St-Tite

MRC Mékinac : Chèque de 1 103 \$ remboursement des amendes perçues par la Cour municipale du 1^{er} septembre au 31 décembre 2009

Min. Ressources naturelles, Faune : Mise en place du Plan directeur des sentiers récréatifs mauriciens, volet activités motorisées

Min. Aff. Mun. : Transmission du bulletin Municipalité et Famille

Société d'histoire : Demande pour utiliser gratuitement la salle municipale pour un brunch conférence

Min. Transports : Offre pour le balayage de la chaussée des ponts Odile-Germain-Perron et Pierre-Paul

Appartenance Mauricie : Remerciements pour la contribution à la réalisation du calendrier 2010

CDC Mékinac : Cahier souvenir de la tournée des 10 municipalités

Min. Transports : Exemption accordée (dépôt de garantie pour travaux n'excédant pas 10 000\$)

Club Quad Rive Nord inc. : Demande d'une aide financière pour le projet d'un axe vital Nord-Sud St-Adelphe/La Tuque

Ass. des policiers du Qc : Demande de participation à l'aide d'une annonce dans la revue Au Devoir

Fêtes 150^e St-Ubalde : Invitation à présenter un char allégorique lors de la parade du 7 août 2010

CSST : Avis de calcul du taux personnalisé visant à établir notre prime en 2010 : 2,77\$

CRÉ Mauricie-Centre-Québec : Invitation à une conférence de presse le 9 février à St-Maurice sur l'initiative visant à déployer en Mauricie et au Centre du Québec la *Stratégie d'utilisation du bois dans la construction au Québec*

SOPFEU : Communiqué sur des conseils de prévention en matière d'incendie et mise à jour des données sur notre municipalité

Min. Culture, Communications, Condition féminine : Aide financière de 17 500\$ accordée pour la mise en valeur du calvaire rang St-Joseph (Louis Jobin) dans le cadre du programme Aide aux immobilisations

Carrefour Action mun.famille : Invitation à participer au prix Action municipale famille 2010

Acceptation du dépôt de la correspondance aux archives

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Denis

Appuyé par monsieur le conseiller Roger Drouin

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accepte le dépôt aux archives de la correspondance présentée par M. Daniel Bacon, directeur général/secrétaire-trésorier.

Adopté

REPORTÉ Désignation d'un représentant municipal et d'un citoyen au sein du Comité territorial de développement social de Mékinac (CTDSM) en remplacement de madame Anne Bannister

Inscription de l'inspecteur en bâtiment M. Tony Trépanier au congrès 2010 de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement Québec

CONSIDÉRANT que la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec tiendra son congrès annuel à la Malbaie, les 22, 23 et 24 avril 2010;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Thiffault

Appuyé par monsieur le conseiller Louis-Marc Trudel

Et résolu :

Que la Municipalité de St-Adelphe autorise M. Tony Trépanier inspecteur en bâtiment et en environnement, à assister au congrès 2010 de la COMBEQ et défraie les coûts d'inscription au montant de 540 \$.

Que les coûts d'hébergement et de déplacement seront défrayés par la municipalité.

Adopté

Position de la municipalité de St-Adelphe sur les conditions d'implantation de résidences dans les secteurs agroforestiers

CONSIDÉRANT que la Commission de protection du territoire agricole du Québec a transmis à la municipalité de St-Adelphe un extrait d'un procès-verbal daté du 5 janvier 2010, l'informant de son droit de veto dans le dossier 356923 concernant une demande de révision sur les conditions d'implantation de résidences dans les secteurs agroforestiers;

CONSIDÉRANT que la MRC de Mékinac soutient que la décision de la CPTAQ concernant sa demande à portée collective (art. 59) ne correspond pas aux discussions des rencontres de travail et n'est pas conforme au schéma d'aménagement révisé en vigueur. Plus précisément, la carte annexée à la décision ne correspond pas aux affectations du schéma d'aménagement révisé quant aux superficies minimales pouvant accueillir des résidences sans déstructurer le milieu agricole;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de St-Adelphe dispose de 60 jours pour faire part de sa décision sur la décision rendue et les cartes afférentes;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Anne-Marie Denis

Appuyé par monsieur le conseiller Michel Denis

Et résolu :

Que la Municipalité de St-Adelphe informe la Commission de protection du territoire agricole du Québec qu'elle est d'accord avec la position de la M.R.C. de Mékinac sur le dossier faisant l'objet du préambule de la présente résolution. **Adopté**

Annulation de la résolution 2010-01-15 (Versement à un tiers de la taxe sur les services téléphoniques)

CONSIDÉRANT que la Municipalité de St-Adelphe a adopté la résolution 2010-01-15, ayant trait à la remise faite par l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec, à l'organisme qui offre les services de centre d'urgence 9-1-1;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de St-Adelphe préférerait que soit versé directement dans son compte bancaire plutôt que dans celui de Groupe CLR, la taxe imposée pour les services téléphoniques d'urgence 9-1-1 et ce, afin de permettre à la susdite municipalité, de prendre connaissance des sommes versées;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Roger Drouin

Appuyé par monsieur le conseiller Michel Denis

Et résolu :

Que la Municipalité de St-Adelphe abroge la résolution 2010-01-15, ayant trait au versement à un tiers de la taxe sur les services téléphoniques pour le financement des centres d'urgence 911.

Que la Municipalité de St-Adelphe demande à l'Agence de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec que les sommes traitées soient virées directement dans le compte bancaire de la municipalité dont l'institution est la Caisse populaire de Ste-Thècle-St-Adelphe. **Adopté**

Acceptation de l'offre de St-Ubalde concernant le Fonds local (Réfection, Entretien des voies publiques)

Il est proposé par monsieur le conseiller Louis-Marc Trudel

Appuyé par monsieur le conseiller Claude Thiffault

Et résolu :

Que la Municipalité de St-Adelphe accepte l'offre présentée par la Municipalité de St-Ubalde dans sa lettre datée du 8 janvier 2010, concernant la redevance pour le Fonds

local à la réfection et à l'entretien des voies publiques, concernant le contrat du Ministère des Transports no 850739129, selon la formule décrite comme suit :
20 cents la tonne métrique X 26 698 t m = un remboursement de 5 339 \$.
Que cette formule de calcul s'applique précisément au dossier no 850739129 et pourra être révisée selon les particularités et conditions qui auront à être considérées dans des dossiers futurs.

Adopté

Prêt gratuit des locaux de l'hôtel de ville au Comité organisateur du tournoi de hockey bottines

CONSIDÉRANT qu'un tournoi de hockey bottines se déroulera les 12, 13 et 14 février 2010, avec des matchs compétitifs traditionnels et des joutes amicales;

CONSIDÉRANT que les profits générés serviront à des activités de sports et de loisirs à St-Adelphe;

CONSIDÉRANT qu'une demande a été présentée à la municipalité pour le prêt gratuit de la salle municipale, du local « Le Dôme », de la salle du conseil et du restaurant;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Côté

Appuyé par madame la conseillère Anne-Marie Denis

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe prête gracieusement la salle municipale et les locaux faisant l'objet du préambule de la présente résolution, au Comité organisateur du Tournoi de Hockey Bottines (Édition 2010), les 12, 13 et 14 février 2010.

Qu'une entente de prêt devra être obtenue auprès du Centre des loisirs par le Comité organisateur pour le local Le Dôme et le restaurant.

Adopté

Demande de soumissions sur invitation pour l'achat d'un camion neuf (4 X 4) année 2010 ou 2011

CONSIDÉRANT que la Municipalité de St-Adelphe désire acquérir un camion neuf, 4 X 4, pour ses services municipaux;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Louis-Marc Trudel

Appuyé par monsieur le conseiller Michel Denis

Et résolu :

Que la Municipalité de St-Adelphe demande des soumissions sur invitation auprès de :

La Pérade Ford de Ste-Anne-de-la-Pérade

Garage St-Onge Ford de Shawinigan

Trois-Rivières Ford-Lincoln

Garage Dalton Ford de St-Raymond

Pour l'acquisition d'un camion neuf (4 X 4) année 2010 ou 2011.

Que la date de livraison pour un véhicule 2010 est fixée au 23 février 2010 et pour un modèle 2011, au 1^{er} juin 2010.

Que les soumissions seront disponibles à compter du 2 février 2010 au bureau du secrétariat municipal, 150, rue Baillargeon, St-Adelphe G0X 2G0 .

Pour être valable, les soumissionnaires intéressés devront remplir obligatoirement le bordereau sur lequel seront mentionnées la description et les spécifications du véhicule.

Les soumissions seront incluses dans une enveloppe cachetée portant la mention (Appel d'offres / Acquisition d'un camion neuf (4 X 4) 2010-2011 et être retournées au plus tard le lundi 8 février 2010, à 15h, heure locale, au bureau du directeur général situé à l'adresse suivante : 150, rue Baillargeon St-Adelphe G0X 2G0, le tout pour être ouvertes immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

Que le Conseil municipal ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation envers le ou les soumissionnaires.

Adopté

Acceptation de la soumission de Groupe A & A pour l'achat d'un télécopieur

CONSIDÉRANT que le télécopieur du secrétariat municipal nécessiterait des réparations très coûteuses et qu'il serait plus avantageux de procéder à son changement;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Côté

Appuyé par monsieur le conseiller Roger Drouin

Et résolu :

Que la Municipalité de St-Adelphe procède à l'achat d'un télécopieur de marque Konica Minolta auprès de Groupe A & A, au montant de 450 \$, installation et formation incluse.

Adopté

Prêt gratuit de la salle municipale à la Société d'histoire pour un brunch conférence

CONSIDÉRANT que dans le cadre des Fêtes du 125^e de la paroisse, la Société d'histoire locale tiendra un brunch conférence le 28 février prochain;

CONSIDÉRANT qu'une demande a été présentée à la municipalité pour le prêt gratuit de la salle municipale;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Thiffault

Appuyé par madame la conseillère Anne-Marie Denis

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe prête à titre gracieux la salle municipale à la Société d'histoire pour un brunch conférence qui se tiendra le dimanche 28 février 2010 et qui s'adresse à toute la population.

Adopté

Désignation des représentants pour la signature d'une entente avec le Ministère des Transports, relative au balayage des chaussées sur les ponts

CONSIDÉRANT que le Ministère des Transports offre à la municipalité de St-Adelphe la possibilité d'effectuer le balayage de la chaussée des « ponts » situés sur son réseau routier municipal;

CONSIDÉRANT qu'une entente de marché a été préparée à cet effet et que la municipalité doit désigner des représentants pour la signature de ladite entente;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Côté

Appuyé par monsieur le conseiller Roger Drouin

Et résolu :

Que la Municipalité de St-Adelphe accepte le marché préparé par le Ministère des Transports pour faire les travaux de balayage des chaussées sur les ponts Odile-Germain-Perron et Pierre-Paul.

Que la Municipalité de St-Adelphe désigne monsieur Paul Labranche, maire et monsieur Daniel Bacon, directeur général pour la signature de l'entente préparée à cet effet par le Ministère des Transports.

Adopté

Félicitations à Monsieur Alain Poiré nommé directeur général à la Caisse populaire de Ste-Thècle-St-Adelphe

CONSIDÉRANT que monsieur Alain Poiré a été récemment nommé directeur général à la Caisse populaire de Ste-Thècle-St-Adelphe;

EN CONSÉQUENCE :

Il est résolu à l'unanimité :

Que le Conseil de la municipalité de St-Adelphe adresse de sincères félicitations à monsieur Alain Poiré pour sa récente nomination au poste de directeur général de la Caisse populaire Desjardins de Ste-Thècle-St-Adelphe, lui souhaite la bienvenue au sein de l'institution et un heureux mandat dans ses nouvelles fonctions.

Adopté

Appui à la présentation d'un projet à Québec en forme, formation et composition du comité provisoire et désignation d'une représentante pour l'assemblée générale

ATTENDU QUE le comité de travail nous a fait parvenir plusieurs documents nous permettant d'avoir une meilleure compréhension de Québec en forme dans son ensemble;

ATTENDU QUE Québec en forme s'inscrit à l'intérieur d'un exercice de mobilisation des partenaires du territoire Vallée de la Batiscan pour l'adoption et le maintien d'une saine alimentation et d'un mode de vie physiquement actif chez les jeunes âgés de la naissance à 17 ans inclusivement;

ATTENDU QUE Québec en forme est un levier financier servant à la mise en place de projets viables à long terme;

ATTENDU QUE le mode organisationnel permet une représentation équitable des 2 MRC et favorise une prise de décision démocratique sur l'ensemble de la démarche;

ATTENDU QUE la formation et la composition du comité provisoire permet de réunir les différents secteurs (municipal, scolaire, communautaire, petite enfance) et un certain nombre d'organismes;

ATTENDU QUE d'ici le 30 octobre, deux assemblées générales des partenaires de la Vallée-de-la-Batiscan se tiendront pour adopter tous les aspects (organisation, diagnostic, défis et enjeux territoriaux, orientations) du projet qui sera présenté à Québec en forme;

ATTENDU QUE le mode organisationnel permet à chaque association et chaque conseil municipal de s'impliquer selon sa disponibilité et son degré d'intérêt;

ATTENDU QU'il est possible à chaque territoire de MRC d'élaborer un plan d'actions spécifique en fonction des besoins priorités tout en y retrouvant certaines actions communes;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Denis

Appuyé par monsieur le conseiller Louis-Marc Trudel

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de St-Adelphe appuie la présentation d'un projet à Québec en forme d'ici le 30 octobre 2010.

Que le Conseil de la susdite municipalité est en accord avec la formation, la composition et le mandat du comité provisoire et qu'il mandate madame Anne-Marie Denis, à titre de représentante municipale pour participer aux deux assemblées générales des partenaires.

Que la Municipalité de St-Adelphe se dégage de toute implication financière à l'égard de l'organisme des partenaires de la Vallée-de-la-Batiscan et du projet Québec en forme.

Adopté

Inscription de St-Adelphe au prix « à part entière » de l'office des personnes handicapées du Québec

CONSIDÉRANT que l'Office des personnes handicapées du Québec décerne à tous les deux ans le Prix « À part entière », en hommage aux personnes et aux organisations dont les réalisations favorisent la participation sociale des personnes handicapées;

CONSIDÉRANT que dix-sept prix régionaux, un prix national et le Prix Employeur engagé seront remis en 2010;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Denis

Appuyé par madame la conseillère Anne-Marie Denis

Et résolu :

Que la Municipalité de St-Adelphe s'inscrive au Prix « À part entière » de l'Office des personnes handicapées du Québec avec le projet d'un monte-personne réalisé à l'intérieur de l'hôtel de ville.

Que la municipalité désigne monsieur Daniel Bacon directeur général à signer le formulaire d'inscription prévu à cet effet.

Adopté

REPORTÉ Résolution pour la mise sur pied d'un comité famille local et mandat des représentants

Inscription de la municipalité au Prix du Carrefour action municipale et famille 2010

CONSIDÉRANT le Prix du Carrefour action municipale et famille qui apporte une reconnaissance publique aux actions ayant un impact sur les familles et les aînés;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Louis-Marc Trudel

Appuyé par monsieur le conseiller Claude Thiffault

Et résolu :

Que la Municipalité de St-Adelphe s'inscrive au Prix du Carrefour action municipale et famille dans les catégories *Municipalité de moins de 10 000 habitants et Initiatives porteuses d'un soutien au vieillissement actif*.

Que la municipalité désigne monsieur Daniel Bacon directeur général à signer le formulaire d'inscription prévu à cet effet.

Adopté

Levée de l'assemblée à 21h03

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Denis que la séance soit levée.

Paul Labranche, Maire

Daniel Bacon, Dir. général, Sec.-trés.